

ORDONNANCE MODIFICATIVE
réglant le service de la cour d'appel de Bruxelles
pour l'année judiciaire
2020-2021

Nous, **Laurence Massart**, premier président de la cour d'appel de Bruxelles,

Assistée de **Jean-Paul Baelde**, greffier délégué à notre cour ;

Vu :

- les dispositions du Code judiciaire relatives à l'organisation judiciaire, et plus particulièrement les articles 99ter, 106 à 113, 316 et 318 ;
- l'article 84 de la loi du 19 octobre 2015 ;
- l'arrêté royal du 17 janvier 2001 fixant le règlement particulier de la cour d'appel de Bruxelles (M.B. du 26 janvier 2001);
- la loi du 15 juin 1935 sur l'emploi des langues en matière judiciaire ;
- nos ordonnances du 1^{er} juillet 2020 et 23 juillet 2020 réglant le service de la cour d'appel de Bruxelles pour l'année judiciaire 2020-2021;
- les nécessités du service;

Après avoir pris l'avis du

- procureur général près notre cour,
- greffier en chef de notre cour;

MODIFIONS le tableau de service comme suit :

SECTION CIVILE

5^{ème} chambre (néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Sabine Gadeyne, président de chambre,
- Bart Veeckmans, président de chambre,
- Martine Dams, conseiller,
- Frank Gillijns, conseiller,
- Karel Van Herck, magistrat suppléant,
- Brigitte Heymans, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
jeudi	9h	4S/4S	0.21	Veeckmans		
jeudi	9h30	1S/4S	0.21	Veeckmans	Gillijns	Van Herck
jeudi	9h30	3S/4S	0.21	Veeckmans		
jeudi	13h30	1S/4S	0.21	Veeckmans ou Gadeyne	Gillijns	Van Herck
jeudi	13h30	3S/4S	0.21	Gillijns		
vendredi	9h	3S/3S	0.21	Dams		
vendredi	13h30	3S/3S	0.21	Gadeyne		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du jeudi à 9 heures.

Madame Sabine Gadeyne et Monsieur Bart Veeckmans, présidents de chambre, sont désignés pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

6^{ème} chambre N (droit fiscal – néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Patrick Vandermotten, conseiller, président de chambre f.f.,
- Caroline Vanderkerken, conseiller,
- Marc Loyens, conseiller,
- Jan Van den Bossche, greffier,
- Stephan De Cooman, greffier,
- Leen Hebbelijck, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
mardi	9h	3S/4S mois impairs 2S/4S mois pairs	01.14	Vanderkerken		
mardi	14h	3S/4S mois impairs 2S/4S mois pairs	01.14	Loyens		
mercredi	9h	4S/4S	0.22	Vandermotten		
mercredi	9h30	4S/4S	0.22	Vandermotten	Vanderkerken	Loyens
mercredi	14h	1S/3S	01.14	Vandermotten		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du mercredi à 9 heures.

Monsieur Patrick Vandermotten, conseiller, président de chambre f.f., est désigné pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre ou à la 6^{ème} chambre SN siégeant à trois conseillers.

7^{ème} chambre (français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Annik Bouché, président de chambre,
- Myriam Charon, conseiller,
- Manuel Vancauwenberghe, conseiller,
- Caroline Verbruggen, conseiller,
- Mathieu Bernard, juge au tribunal de première instance francophone de Bruxelles, délégué à la cour pour y exercer ses fonctions,
- Laurence Willem, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
mercredi	9h	1S/3S	O.C	Bouché		
jeudi	9h	3S/3S	O.F	Bouché		
jeudi	9h30	3S/3S	O.F	Bouché	Charon	Bernard
jeudi	14h	1S/3S	O.C	Charon		
jeudi	14h	2S/3S	O.C	Verbruggen		
vendredi	9h	3S/3S	O.F	Bouché	Verbruggen	Bernard
vendredi	14h	3S/3S	O.C	Vancauwenberghe		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du jeudi à 9 heures.

Madame Annik Bouché, président de chambre, est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

A partir du 16 novembre 2020, les modifications suivantes sont apportées en ce qui concerne la 7^{ème} chambre (français) :

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
mercredi	9h	1S/3S	O.C	Bouché		
mercredi	14h	1S/3S	O.C	Bernard		
jeudi	9h	3S/3S	O.F	Bouché		
jeudi	9h30	3S/3S	O.F	Bouché	Charon	Bernard
jeudi	14h	1S/3S	O.C	Charon		
jeudi	14h	2S/3S	O.C	Verbruggen		
vendredi	9h	3S/3S	O.F	Bouché	Verbruggen	Bernard
vendredi	14h	3S/3S	O.C	Vancauwenberghe		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du jeudi à 9 heures.

Madame Annik Bouché, président de chambre, est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

8^{ème} chambre (néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Bruno Lybeer, président de chambre,
- Catharina Van Santvliet, conseiller,
- Hilde Vanparys, conseiller,
- Stephan De Cooman, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
lundi	9h	3S/3S	0.22	Lybeer		
lundi	9h30	3S/3S	0.22	Lybeer	Van Santvliet	Vanparys
lundi	14h	1S/3S	0.22	Lybeer		
lundi	14h	1S/3S	0.22	Van Santvliet		
mardi	9h	3S/3S	0.22	Lybeer	Van Santvliet	Vanparys

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du lundi à 9 heures.

Monsieur Bruno Lybeer, président de chambre, est désigné pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

A partir du 1^{er} mars 2021, les modifications suivantes sont apportées en ce qui concerne la 8^{ème} chambre (néerlandais):

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
lundi	9h	3S/3S	0.22	Lybeer		
lundi	9h30	3S/3S	0.22	Lybeer	Van Santvliet	Vanparys
lundi	14h	1S/3S	0.22	Lybeer		
lundi	14h	1S/3S	0.22	Van Santvliet		
lundi	14h	1S/3S	0.22	Vanparys		
mardi	9h	3S/3S	0.22	Lybeer	Van Santvliet	Vanparys

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du lundi à 9 heures.

Monsieur Bruno Lybeer, président de chambre, est désigné pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

18^{ème} chambre N (néerlandais)

Cette chambre sera suspendue à partir du 5 novembre 2020 sauf pour les prononcés.

18^{ème} chambre F (français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Mireille Salmon, président de chambre,
- Hamida Reghif, conseiller,
- X, conseiller,
- Alain Monin, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
jeudi 12 novembre 2020	9h		0.20	Salmon	Reghif	X
jeudi	9h	3S/3S	0.20	Salmon ou Reghif ou X		
jeudi	14h	3S/3S	0.20	Reghif		
vendredi	9h	3S/3S	0.20	Salmon		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience du jeudi à 9 heures.

Madame Mireille Salmon, président de chambre, est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

A partir du 1^{er} janvier 2021, les modifications suivantes sont apportées en ce qui concerne la 18^{ème} chambre F (français):

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Mireille Salmon, président de chambre,
- Hamida Reghif, conseiller,
- X, conseiller,
- Alain Monin, greffier,

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
lundi	9h	1S/4S	1.31	Salmon	Reghif	X
lundi	9h	3S/4S	1.31	Salmon		
mardi	9h	3S/4S	1.31	Reghif		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience du lundi à 9 heures.

Madame Mireille Salmon, président de chambre, est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

21^{ème} chambre F (français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Régine Coirbay, conseiller, président de chambre ff.,
- Anne-Sophie Favart, conseiller,
- Jérémie Van Meerbeeck, conseiller,
- Christiane Collet, greffier.

Cette chambre est une chambre de conciliation des parties :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège
jeudi	14h30	en fonction des nécessités du service	1.33	Coirbay ou Favart ou Van Meerbeeck

21^{ème} chambre N (néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Anne-Marie Witters, conseiller, président de chambre ff.,
- Bart Vandergucht, greffier.

Cette chambre est une chambre de conciliation des parties :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège
mercredi	14h00	en fonction des nécessités du service	1.32	Witters

SECTION COUR DES MARCHES ET TRAITEMENT DES DOSSIERS CRC

19^{ème} chambre A (français – néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Marc Bosmans, conseiller, président de chambre f.f.,
- Frédérik Fogli, conseiller,
- Anne-Marie Witters, conseiller,
- Olivier Dugardyn, conseiller suppléant délégué, en cas d'empêchement d'un des trois conseillers précités,
- Bart Vandergucht, greffier,
- David Geulette, greffier.

Cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
mercredi	9h00	selon les nécessités du service	1.32	Bosmans		
mercredi	9h30	selon les nécessités du service	1.32	Bosmans	Witters	Dugardyn
mercredi	14h00	selon les nécessités du service	1.32	Bosmans	Witters	Dugardyn

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du mercredi à 9 heures.

SECTION FAMILLE/JEUNESSE**SECTEUR FAMILLE :****40ème chambre** (chambre de la famille - français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Béatrice Chapaux, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Sophie Demars, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse, président ff. pour l'organisation du secteur famille/mineur de la cour
- Pascale France, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Caroline Domken, juge au tribunal de première instance francophone de Bruxelles, délégué à la cour pour y exercer ses fonctions,
- Darie Van Impe, greffier,
- Alain Monin, greffier,
- Christian Willaumez, greffier,
- Joëlle Watticant, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège
lundi	9h	3S/3S	1.35	Demars
mardi	9h	2S/3S	0.25	France
mardi	14h	3S/3S	1.31	Chapaux et/ou Demars et/ou France et/ou Domken
mercredi	9h	2S/3S	0.28	Chapaux
vendredi	9h	2S/3S	0.28	Domken

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du lundi à 9 heures.

Madame Sophie Demars, conseiller, président ff. pour l'organisation du secteur famille/mineur de la cour, juge d'appel de la famille et de la jeunesse, est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

Les audiences d'audition de mineurs se tiennent en sus des audiences reprises ci-dessous à un horaire à convenir selon les nécessités du service

40ème chambre bis (chambre de règlement à l'amiable - français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Béatrice Chapaux, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Sophie Demars, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse, président ff. pour l'organisation du secteur famille/mineur de la cour
- Pascale France, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Caroline Domken, juge au tribunal de première instance francophone de Bruxelles, délégué à la cour pour y exercer ses fonctions,
- Darie Van Impe, greffier,

- Alain Monin, greffier,
- Christian Willaumez, greffier,
- Joëlle Watticant, greffier.

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège
		Selon les nécessités du service, à l'une des audiences à conseiller unique de la 40° chambre	0.25	Chapaux ou Demars ou France ou Domken

A partir du 1^{er} décembre 2020 :

43^{ème} chambre (chambre de la famille - français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Isabelle De Ruydts, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse, président de chambre f.f.,
- Marianne De Graef, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- X,
- Nadine Vanhassel, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
jeudi	9h	1S/2S	0.25	De Ruydts		
jeudi	9h	1S/2S	0.25	De Graef		
jeudi	9h30	1S/3S	0.25	De Ruydts		
jeudi	9h30	1S/3S	0.25	De Graef		
Jeudi	14h	3S/3S	0.25	De Ruydts	De Graef	X

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du jeudi à 9 heures.

Mesdames Isabelle De Ruydts et Marianne De Graef, conseillers, présidents de chambre f.f. sont désignées pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

43^{ème} chambre bis (chambre de règlement à l'amiable - français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Isabelle De Ruydts, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse, président de chambre f.f.,
- Marianne De Graef, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- X,
- Nadine Vanhassel, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège
jeudi	9h30	Selon les nécessités du service, à l'audience à conseiller unique de la 43° chambre	0.25	De Ruydts ou De Graef

BUREAU D'ASSISTANCE JUDICIAIRE : (français et néerlandais)

Font partie du siège habituel du bureau d'assistance judiciaire :

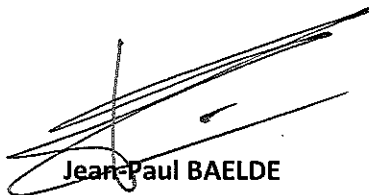
- Isabelle Berthelon, juge au tribunal de première instance francophone de Bruxelles, délégué à la cour pour y exercer ses fonctions, (affaires françaises),
- Hilde Vanparys, conseiller (affaires néerlandaises),
- Marina Melkenbeeck, greffier délégué (affaires françaises),
- Sarah Wellemans, greffier ou Jean-Paul Baelde, greffier délégué (affaires néerlandaises).

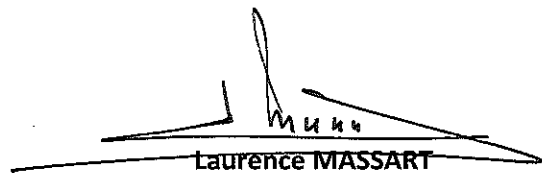
Comité de direction :

Le comité de direction de la cour est composé de :

- Laurence Massart, premier président,
- Johan Boon, président de chambre,
- Mireille Salmon, président de chambre,
- Anne-Marie Witters, conseiller,
- Petra Plas, greffier en chef f.f.,

Fait à Bruxelles, en notre cabinet, au Palais de Justice, le 3 novembre deux mille vingt


Jean-Paul BAELDE


Laurence MASSART